Plan local d'urbanisme

Commune de Le Palais

ANNEXES : DROIT DE PREEMPTION URBAIN

commune entière - échelle 7500e

Approuvé le 05 mars 2020

PIECE DU PLU

6.3

Cittànova

Zone d'application du droit de préemption urbain

FOND DE PLAN

- Plan d'eau et surface de l'océan Atlantique
- Bâtiment cadastré
- Limites parcellaires
- Limite communale

0 500 1000 m